

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-6-chem | Pénalité au XVIIe siècle. Item1745 | Ordonnance contre la mendicité depuis 1715](#)

1745 | Ordonnance contre la mendicité depuis 1715

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0081

SourceBoite_002-6-chem | Pénalité au XVIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

ordonn. chre la mendicite depuis 1715⁸¹

ordonn. de Roi du 3 mai 1720 concer-
nant qui dut être exécuté en arrivant à
Mendicant et rogationes.

Decr. de Roi donnée à Chantilly le 18
juillet 1724 concernant les mendicants
et les rogationes (343)
suivi d'une instruction concernant
les mendicants (359)

Decr. de Roi donnée à Fontainebleau le
13 sept 1724 qui attribue au L. G. de Police
de la ville de Paris, le c/4 des Rebellions
à l'occasion des mendicants (375)

in Recueil des Dits, Decr., etc...
concernant l'H.G. (1745)



